

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE
ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 5 juin 2023, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

10789, avenue Balzac

Permettre la construction d'un escalier en marge avant menant à un niveau autre que le rez-de-chaussée.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette dérogation mineure.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 3 mai 2023